

info.6

COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

VINGT-CINQUIEME CONFERENCE TECHNIQUE REGIONALE SUR LES PECHEES
(Noumea, Nouvelle-Calédonie 14-18 Mars 1994)

EXPOSE NATIONAL

NOUVELLE-CALEDONIE

NOUVELLE-CALÉDONIE

SERVICE D'ÉTAT
DES AFFAIRES MARITIMESSERVICE TERRITORIAL
DE LA MARINE MARCHANDE
ET DES PÊCHES MARITIMES

N° 3510-

/MM

Vingt-cinquième Conférence Technique Régionale
sur les Pêches de la Commission du Pacifique Sud
14 au 18 mars 1994

EXPOSE NATIONAL

Le Territoire de la Nouvelle-Calédonie ainsi que les trois Provinces qui la composent ont poursuivi ces deux dernières années les actions entreprises ces dernières années suivant les axes majeurs ci-après:

- la formation des hommes
- le développement des pêches lagonaire et côtière
- le soutien de la pêche au large
- le développement de l'aquaculture.

1.- La formation professionnelle

En Nouvelle-Calédonie, la formation des marins est assurée depuis 1991 par un établissement public, l'Ecole des Métiers de la Mer.

En 1992 et 1993 l'Ecole des Métiers de la Mer a poursuivi son action en particulier dans le domaine de la pêche artisanale.

Durant l'année 1992, 375 stagiaires répartis sur l'ensemble de la Grande Terre et des Iles ont suivi des stages d'une durée moyenne de 40 heures portant sur l'entretien des coques de bateaux et des moteurs de propulsion, sur l'initiation à la navigation, l'utilisation des techniques de pêche, de conservation, etc....

.../..

En 1993, ce furent 333 stagiaires qui suivirent les stages organisés par l'EMM, chacun d'eux durant en moyenne 28 heures. Au total ce sont 3569 heures de stages qui ont été dispensées dont, en particulier, 315 heures dans le cadre d'une formation à la pêche thonière à la palangre.

Par ailleurs, sur les deux années, une importante formation itinérante a été dispensée, financée par le Fonds Européen de Développement avec le concours des Provinces.

2. - Les pêches maritimes

En 1992, (dernière période connue), les productions ont été globalement de :

- 2.100 tonnes pour les poissons
- 35 tonnes pour les crustacés
- 1 440 tonnes pour les coquillages
- 700 tonnes pour les crevettes d'aquaculture.

2.1 les pêches lagonaire et côtière

De gros efforts de vulgarisation de techniques de pêche profonde sont déployés depuis de nombreuses années par la Nouvelle-Calédonie afin d'inciter les pêcheurs artisans à sortir du lagon.

Les maîtres de pêche du Service Territorial de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes ont organisé à bord du DAR MAD, navire du service, plusieurs campagnes de formation aux techniques de pêche profonde, en vue de familiariser les futurs pêcheurs avec un matériel qu'ils sont susceptibles d'utiliser sur leur propre navire. Ces campagnes sont réalisées à la demande des Provinces, qui en assurent le financement.

A partir de Nouméa, en complément de la formation embarquée des stagiaires de la formation professionnelle dispensée par l'Ecole des Métiers de la Mer, le DAR MAD a effectué des campagnes d'une semaine au profit des pêcheurs professionnels dont l'activité habituelle est concentrée sur le lagon et qui désiraient découvrir des techniques applicables à leurs bateaux pour l'extérieur.

Les services d'un des maîtres de pêche ont été sollicités par le Territoire de Wallis et Futuna en novembre 1992 pour y procéder à la pose d'un DCP.

Enfin, d'octobre 1992 à mai 1993, a été menée une expérimentation à la palangre visant l'espadon. Menée par le DAR MAD, cette opération a été demandée par le Syndicat des Pêcheurs Côtiers.

Cette étude ne portant que sur un total de 3244 hameçons posés, il convient de rester très prudent dans l'analyse des résultats obtenus. Toutefois, certaines tendances indiquent :

- la présence d'espérons dans les eaux calédoniennes en quantités qui pourraient justifier une exploitation commerciale. Les rendements globaux obtenus (0,75 kg de poisson commercialisable par hameçon dont 80% d'espéron) sont plutôt meilleurs que ceux des palangriers locaux qui ciblent le thon (0,57 kg par hameçon), théoriquement moins rémunérateur que l'espéron.

- une saisonnalité marquée, la période "chaude" (durée exacte à déterminer mais se situant autour des mois de décembre et janvier) semblant plus productive que la période "fraîche".

- de meilleurs rendements, en général, très proches de la surface, les palangres les moins profondes ayant obtenu les meilleurs résultats.

- une présence importante de requins (3,7 pour 100 hameçons) pour lesquels il faudrait étudier les possibilités d'utilisation commerciale.

2.2 - La pêche au large

Jusqu'à présent, la pêche au large en Nouvelle-Calédonie est le fait de thoniers palangriers utilisant la méthode japonaise pour capturer les espèces recherchées pour le marché japonais du sashimi.

Ce secteur tend aujourd'hui à se diversifier.

Ainsi en 1992, le projet de mise en service de 8 nouvelles unités locales a vu le jour. Le Service est intervenu auprès de la Commission du Pacifique Sud afin qu'elle mette à disposition de l'armateur, des formateurs à la nouvelle technique de pêche qui sera utilisée, à savoir la méthode hawaïenne.

En outre, des échantillonnages de thons sont réalisés par le Service Territorial de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes chaque semaine depuis novembre 1992 au port de pêche de Nouville. Les données recueillies sont mises en commun avec d'autres provenant de tout le Pacifique avant leur analyse par la Commission du Pacifique Sud.

3.- Les cultures marines

L'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) a lancé en 1992 une opération visant à étudier les possibilités d'aquaculture d'huîtres locales.

Un programme "bénitier" a été initié qui requiert l'aide de l'ICLARM pour la réintroduction de *Tridacna gigas* à partir de larves véligères de cette espèce.

Les résultats obtenus dans le cadre de l'étude sur le crabe de palétuviers ont débouché sur une adaptation par le Territoire de la réglementation de la pêche de cette espèce dont la période d'interdiction a été réduite, à titre expérimental, de 2 mois.

Enfin, se poursuit le développement de l'aquaculture de crevettes de mer calédoniennes grâce au soutien actif d'IFREMER au niveau de la recherche appliquée et de l'aide technique aux aquaculteurs.

A côté des six fermes de production en service fin 1993, plusieurs projets de création de fermes sont actuellement à l'étude dont deux bien avancés qui, s'ils se concrétisent, porterait la superficie des bassins à plus de 300 hectares.

On pourrait penser que tout est pour le mieux au royaume des crevettes. Malheureusement, un problème de mortalité des individus, encore non résolu, a affecté en 1993 la production qui n'atteindra pas les niveaux espérés (700 à 800 tonnes).

NOUVELLE-CALÉDONIE

**SERVICE D'ETAT
DES AFFAIRES MARITIMES****SERVICE TERRITORIAL
DE LA MARINE MARCHANDE
ET DES PÊCHES MARITIMES**

N° 3510-

/MM

ANNEXE**RESUME DE L'EXPOSE NATIONAL**

Le Territoire de la Nouvelle-Calédonie ainsi que les trois Provinces qui la composent ont poursuivi ces deux dernières années les actions entreprises ces dernières années suivant les axes majeurs ci-après:

- la formation des hommes : l'Ecole des Métiers de la Mer, établissement public, a mis en oeuvre un stage de formation de patron pêcheur artisan pour lequel 14 certificats ont été délivrés ; elle a en outre poursuivi son action au niveau de la formation continue.

- le développement des pêches lagonaire et côtière : la publication du rapport statistique des pêches maritimes pour 1991, l'organisation des campagnes de formation à la pêche profonde, la pose de 2 dispositifs de concentration de poissons en Nouvelle-Calédonie et 1 DP à Wallis et Futuna, la réalisation d'une opération de pêche expérimentale à la palangre visant l'espardon ont été réalisées.

- le soutien de la pêche au large : contact a été pris avec la Commission du Pacifique Sud afin qu'elle organise un stage en faveur d'un maître de pêches du Service Territorial de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes à la technique du monofilament, pour la formation et le suivi de mise en service par un armateur de 8 petits thoniers palangriers utilisant la méthode hawaïenne ; par ailleurs, le Territoire poursuit désormais les échantillonnages de thonidés au port de Nouméa qui étaient précédemment réalisés par le Programme d'Evaluation des Thonidés et Marlins.

- le développement de l'aquaculture : l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) poursuit son activité au niveau de la recherche appliquée sur l'aquaculture de crevettes de mer et son aide aux fermes qui pratiquent cette aquaculture. Par ailleurs, IFREMER a initié une opération "aquacultures nouvelles" sur des huîtres locales et les bénitiers. L'opération "crabe de palétuviers" s'est achevée fin 1993.

-oo\$oo-